

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

3 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2011
26-27 MAI 2011

N° 2011/E3/023

MOTION

- **DEPOSEE PAR** : M. Michel STEFANI AU NOM DU GROUPE « ELU(E)S COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE »

- **OBJET** : T.V.A. – S.M.I.C.

CONSIDERANT que la baisse du pouvoir d'achat tend à élargir le nombre de ménages affectés par la précarité et la pauvreté,

CONSIDERANT que la cherté de la vie spécifique à la Corse, compte tenu des réfections de TVA et du franco de port non répercutés, aggrave la situation des ménages insulaires,

CONSIDERANT la faiblesse des salaires également spécifique à la Corse,

CONSIDERANT que la prime exceptionnelle ne s'applique qu'aux entreprises de plus de 50 salariés dont les dividendes versés aux actionnaires ont augmentés,

CONSIDERANT que la revalorisation du SMIC ne couvre pas l'inflation des prix sur les produits de première nécessité selon les chiffres de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution,

CONSIDERANT que le blocage des salaires des fonctionnaires concerne plus de 20 000 ménages en Corse,

CONSIDERANT que l'allègement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) d'un montant de 1,5 milliard d'euros consenti aux plus riches aggravera les inégalités,

CONSIDERANT que l'essentiel des contributeurs insulaires (~2000) à l'ISF vont en bénéficier alors que les revenus de ces ménages les plus fortunés sont sept fois supérieurs à ceux des ménages les moins rémunérés en Corse,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DEMANDE au gouvernement de prendre des dispositions d'urgence afin :

- de rétablir la destination des réfections de TVA et du franco de port en faveur des consommateurs sur les produits de l'alimentation et de l'habillement comme pour l'essence et la construction,
- de taxer les revenus financiers des entreprises du CAC 40, (*)
- d'affecter ces recettes nouvelles aux besoins sociaux pour :
 - porter le SMIC à 1600 € brut
 - rétablir l'évolution du traitement des fonctionnaires et des retraites
 - augmenter les minimas sociaux

(*) Les plus gros revenus, leur évolution en 2010 et les dividendes

1. 4 500 000 € (+505%) - Michel Rollier, (Gérant) MICHELIN Pneumatiques
 2. 4 392 751 € (=) - Franck Ribout, (PDG) - DANONE Agroalimentaire
 3. 3 928 399 € (+1%) - Bernard Arnaud, (PDG) LVMH Luxe
 4. 3 7801 000 € (+13%) Jean Paul Agon, (DG) LOREAL Cosmétiques
 5. 3 600 000 € (=) Christopher Viehbacher, (DG) SANOFI-AVENTIS Pharmacie
 6. 3 600 000 € (=) Maurice Levy, (PST du directoire) PUBLICIS GROUPE
Publicité
 7. 3 251 000 € (=) Philippe Varin, (Pst du directoire) PSA Automobile
 8. 3 109 786 € (-1%) Gérard Mestralet, (PDG) GDF -SUEZ Energie
 9. 3 008 122 € (+13%) Christophe de Margerie, (PDG) TOTAL Energie
 10. 2 894 420 € (-10%) Henri de Castries, (PDG) AXA Assurances
- Les dividendes des actionnaires : 40 milliards